

PÊCHEURS PROFESSIONNELS EN SAÔNE-ET-LOIRE

Aux prises avec un métier qui nourrit peu son homme

Il ne faut pas noyer le poisson. Dans le département, les pêcheurs professionnels, une vingtaine, pratiquent une activité qui fait rêver les purs amateurs. Mais indépendance au bord de l'onde et amour de la nature ne riment pas avec ressources miraculeuses. A cause d'une faune piscicole moins abondante et d'une évolution du goût des consommateurs, ils ont du mal à surnager. Les grandes lignes d'une évolution.

CHALON. — Voici quarante ans que René Léger, pêcheur professionnel au pont de Thorey, près de Saint-Germain-du-Plain, déploie en Saône trammes, nasses, araignées, éperviers et autres « engins »... non explosifs ! En vue d'attraper poissons et écrevisses (américaines), issu d'une famille de pêcheurs professionnels depuis quatre générations, il a plongé naturellement dans le métier. A la fin de son collège et à la veille d'affronter le brevet.

A 56 ans, près de sa petite flotille de barques, il amorce, amusé, un retour en arrière : « j'ai fait l'ouverture de la pêche avant de passer l'examen... ». Et de comparer : « c'était l'époque où, en Saône-et-Loire, l'on était pêcheur professionnel de père en fils. Aujourd'hui, c'est fini. Parmi la vingtaine de pros exerçant dans le département, il ne reste que quatre représentants de telles familles ».

Dans le temps, la plupart des pêcheurs étaient restaurateurs comme moi, écoulant ainsi facilement leur production, ou pratiquaient une autre activité. Maintenant la grosse majorité des pêcheurs professionnels ne fait que ça et vit de ça ».

D'autres évolutions ont émergé. Mais foncièrement, le métier est resté le même : « on aime toujours être son propre patron et travailler au contact de la nature. Mais il faut continuer à ne pas compter ses heures ».

Journée sans fin

Depuis peu, les pêcheurs professionnels peuvent traquer toute l'année le poisson blanc. Pour les carnassiers (brochet, sandre), ils doivent évidemment respecter les périodes de fermeture spécifiques et... les



René Léger prêt à entrer en action, avec filet à ablettes et nasse à écrevisses

tailles. Dans le département, ils opèrent essentiellement dans la Saône et la Seille, rivières du domaine public. Des journées sans fin avec une amplitude et un scénario immuables : « on retire les filets le matin au lever du jour, voire deux heures avant le lever du soleil. Afin de ne pas gêner les adeptes de pêche-loisir. On éviscère et on livre au client. Le soir on remet en place les filets avant la tombée de la nuit. Et même jusqu'à deux heures après le coucher du soleil, toujours pour éviter le contact avec les amateurs. Entre-temps il faut penser à entretenir et réparer le matériel ».

Friture et espèces nobles

Les goûts des consommateurs ont changé. Au grand dam de R. Léger : « actuellement, le débouché principal des pêcheurs professionnels de Saône-et-Loire consiste en la vente locale, surtout dans les restaurants le long de la Saône. Avant tout se commercialisait.

Maintenant les gens n'apprécient vraiment que la friture (ablettes surtout), des espèces nobles (sandres, brochets, perches), des écrevisses. Plus personne ou presque ne veut des gardons ou des brêmes. Les anguilles sont deman-

dées, mais très rares à cause des barrages sur le Rhône qui les empêchent de remonter ».

Comme il n'existe point de « poissons interdits », certains pêcheurs professionnels tentent le coup avec le fameux silure. C'est le cas

de notre homme. Il fournit son épouse, restauratrice au pont de Thorey, qui met au menu l'escalope de silure en sauce.

L'été constitue la meilleure saison de pêche, à cause de la friture. « Mais cette année, on ne prend pas grand chose en Saône. Malgré le beau temps, des eaux favorables, pas trop de pollution ».

Smicards d'eau douce

De nos jours, les pêcheurs professionnels du département vivent, sauf exception, moins bien du produit de leur activité qu'auparavant. Nombreux dans la tranche des 40-50 ans, ils ont tendance à constater, comme R. Léger, la moindre abondance de la faune piscicole et l'évolution gustative des consommateurs, qui n'arrange pas leurs affaires. Aussi leurs revenus moyens les assimilent souvent à des smicards d'eau douce.

« On gagne en général autour du Smic. Pas plus et parfois moins » assure R. Léger, qui refuse de parler chiffres en détails. Mais rame aussitôt vers un fait important : le droit de pêche des pros, leurs lots ne sont pas gratuits.

« En Saône, mes baux de pêche de 5 ans portent sur deux lots, 7 kms au total, et le prix annuel de location est d'environ 1.000 F le km ». Effectuant un bilan, R. Léger ne touche pourtant pas le fond du pessimisme : « Si c'était à refaire, le recommencerais. Même si ce métier est difficile : on est à la merci des crues, pendant lesquelles toute pêche est impossible, et de la pollution ».

Même si l'évolution de la pêche ne va pas dans le bon sens : poisson moins présent (maladie, pollution, rivière-canal), passage de gros bateaux ».

J. BRIDE

Indépendants mais... regroupés et contrôlés

En Saône-et-Loire, les pêcheurs professionnels bénéficient de l'indépendance propre à leur métier. La pêche professionnelle est un mode de vie, malgré ses contraintes.

Bien que travaillant chacun dans leur coin de lots, les pros saône-et-loiriens ne sont pas pour autant des solitaires à tout craindre. Ils se connaissent et sont regroupés au sein de l'association des pêcheurs professionnels des bassins Rhône-Saône, avec réunions périodiques et assemblée générale.

Par ailleurs ils sont contrôlés. « Quelques fois par an », dit R. Léger, ils reçoivent la visite des gardes fédéraux assermentés, des gardes-chasse de l'Office National des Forêts, et des gendarmes. Mais comme « la réglementation est assez bien faite » et que les pêcheurs pros ne se veulent pas des « ravageurs de rivière », les procès-verbaux tombent rarement.